

Huile d'entretien UNIVERSELLE

MONOCOMPOSANT

PRÊT À L'EMPLOI

RENDEMENT

1L = ± 50m²

0% NMP
NEP

NETTOYAGE DES
OUTILS

EAU

ASPECT

MAT

caractéristiques - destinations

- Régénérant naturel des parquets huilés, elle permet de :
 - **Prolonger** l'efficacité de la protection et conserver le rendu initial.
 - **Rafraîchir et régénérer** les parquets ternis.
 - **Re-huiler** un parquet après un nettoyage en profondeur.
- Produit d'entretien naturel incolore.
- Convient pour raviver tous types de parquets huilés sur toutes essences de bois.
- Idéale pour l'entretien de toutes les huiles PLASTOR® et des parquets huilés en usine.

caractéristiques

Aspect du produit en pot	liquide
Couleur	blanc
Séchage par	Évaporation de l'eau
pH	9

mise en œuvre

État du support

Avant toute utilisation de l'Huile Entretien UNIVERSELLE, vérifier que le bois ne présente pas d'usure (que le bois n'est pas remis à nu). Dès que le bois brut est en contact avec de l'eau, il commence à grisailier et risque de se déformer.

Si le parquet est vraiment « desséché », privilégier l'application d'une huile parquet PLASTOR®.

Régénérer

Outillage :

Effectuer l'application avec une serpillière, un balai éponge, étendeur... propres.

Conditions d'application :

Conformément aux règles professionnelles en vigueur, n'appliquer l'Huile Entretien UNIVERSELLE que sur un support propre, sec, dégraissé (sans corps gras tels que silicone, cire), et exempt de lessive, de toute salissure, de poussière ou autres résidus.

- 1 L'Huile Entretien UNIVERSELLE est prête à l'emploi, ne pas la diluer.
- 2 Appliquer 1 à 2 couches au balai éponge, à la serpillière, à l'étendeur... propres. Laisser sécher de 30 à 60 minutes entre couches.

Remise en service de la pièce après 1 heure.

- 3 Pour l'entretien courant, dépoussiérer régulièrement à l'aspirateur ou au balai. Nettoyer avec une serpillière bien essorée. Occasionnellement, ou dès que la surface perd de son éclat, renouveler l'application de l'Huile d'entretien UNIVERSELLE sur sol propre.

Les tâches tenaces peuvent être retirées avec le nettoyant intensif PLASTOR®.

La fréquence de cet entretien dépend de la fréquentation et de l'usage des pièces

- Chambres : 1 fois par an environ
- Pièces à vivre : 2 fois par an environ
- Lieux publics : tous les 2 ou 3 mois environ
- Lieux extrêmes : tous les mois environ

Veiller à toujours entretenir régulièrement le parquet huilé : ne pas attendre que le bois soit remis à nu pour régénérer tout parquet huilé.

nettoyage des outils

Immédiatement après utilisation, nettoyer les outils avec de l'eau pure.

restrictions

- Ne pas appliquer sur parquet brut.
- Sur un parquet huilé usé : vérifier que le bois n'est pas remis à nu par endroits.
- Ne jamais utiliser de détergents alcalins puissants qui endommageraient la couche d'Huile Entretien UNIVERSELLE.

conditionnements

Ce produit est disponible en bidons de 1L.

élimination des déchets

Ne pas verser le produit dans les égouts, les eaux ou la terre. Déposer les conditionnements vides et les résidus liquides ou secs dans une déchetterie. L'élimination devra toujours être effectuée conformément aux directives locales / nationales en vigueur.

stockage

Bien reboucher les bidons après chaque utilisation. Craint le gel.

précautions d'usage

Respecter toujours les directives des fiches techniques des produits utilisés, les DTU, normes, règles professionnelles et réglementations nationales en vigueur à la date d'exécution des travaux.

L'information complète pour la sécurité d'emploi, de stockage et de destruction est détaillée sur les Fiches de Données Sécurité (FDS) disponibles sur www.quickfds.com

certifications

CERTIFICATION ISO 9001



Le site de production PLASTOR est certifié ISO 9001 version 2000

Traçabilité et contrôle qualité de 100% de la production.

Intégration du client dans la conception des produits en vue de l'amélioration continue orientée vers la satisfaction clients.

CERTIFICATION ISO 14001



Le site de production PLASTOR est certifié ISO 14001 norme qualité internationale.

Ceci implique une vraie démarche environnementale : un respect de la réglementation, la mise en place de plans de prévention de risques de pollution, de plans d'améliorations, une surveillance de l'impact des rejets sur l'environnement, un tri et une valorisation des déchets...

EMBALLAGES RECYCLABLES



L'emballage est constitué de plastique recyclable

0% NMP – 0% NEP



- la NMP a un effet toxique sur l'appareil reproducteur, ce qui implique un risque pour le fœtus lorsque la femme enceinte a un contact cutané avec de la NMP à l'état liquide.
- Les fournisseurs de NEP aujourd'hui continuent les tests sur cette matière et ne s'engagent pas sur des conclusions toxiques définitives.

PLASTOR - GROUPE V33 • RUE DE LA CROIX BERNARD • 39120 DOMBLANS

Tél : 03 84 35 28 77 – fax : 03 84 44 63 18 - www.plastor.com

Pour tous renseignements techniques supplémentaires

- Par téléphone : Le service technique PLASTOR vous répond du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 au 03 84 35 00 10
- Par fax : 03 84 44 63 18
- Par courrier : PLASTOR – service Technique – B.P. 1 – 39210 Domblans

La présente notice a pour but d'informer. Les renseignements reposent sur nos connaissances et notre expérience actuelle en fonction de conditions d'utilisation conformes aux normes ou DTU en vigueur. Etant donné la multiplicité des facteurs pouvant influencer l'emploi de nos produits, ils ne peuvent dispenser l'utilisateur de ses propres expériences. On ne saurait déduire de nos indications une garantie juridique.

Cette fiche technique annule et remplace toute notice antérieure relative au même produit. Assurez-vous auprès du service technique que vous êtes en possession de la dernière version.